



ADAPEI DES HAUTES-PYRÉNÉES

5 avenue Maréchal Foch
BP 215
65106 LOURDES CEDEX
SIREN 775 639 008

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos au 31 décembre 2025

Aux membres de l'association ADAPEI DES HAUTES-PYRÉNÉES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ADAPEI DES HAUTES-PYRÉNÉES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « 1.1.2 Changement de méthode comptable » de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif aux conséquences de l'application des règlements n°2022-06 du 4 novembre 2022 et n°2023-03 du 7 juillet 2023 de l'Autorité des Normes Comptables.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- La note « Fonds dédiés » de l'annexe aux comptes annuels qui expose les règles et méthodes comptables relatives au traitement des subventions d'exploitation et des fonds dédiés. Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre association, nous avons contrôlé la conformité des options prises, la cohérence des hypothèses retenues, revu les calculs effectués et nous nous sommes assurés qu'une information appropriée était donnée en annexe.
- Votre association comptabilise des provisions pour couvrir les risques liés à l'exploitation de sa filiale SCEA HANDIBIO65, tels que décrits dans la note « 2.2.2 Provision pour risques » de l'annexe. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent l'évaluation du risque, à revoir les calculs effectués par l'association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration, dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies

significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mérignac, le 14 septembre 2026

Le commissaire aux comptes
@COM AUDIT, représenté par
Jérôme COUTAND

Jérôme Coutand

✓ Certifié par   

ACTIF		31/12/2025		31/12/2024		PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
		Brut	Amort.	Net	Net			
Frais d'établissement		1 525	1 525	0	0	Fonds propres		
ACTIF IMMOBILISE						Fonds propres sans droit de reprise	5 117 410	5 117 410
Immobilisations incorporelles						Fonds propres statutaires	1 565 484	1 565 484
	Frais de développement	28 107	22 731	5 377	6 737	Fonds propres complémentaires	3 551 927	3 551 927
	Concessions, licences,	1 261 286	958 407	302 880	384 990	Fonds propres avec droit de reprise	0	0
	Autres immobilisations incorporelles	225 386	156 679	68 706	69 986	Fonds propres statutaires		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes			0		Fonds propres complémentaires		
Immobilisations corporelles						Ecarts de réévaluation		
Terrains		1 293 210	54 547	1 238 663	1 239 466	Réserves	18 769 945	18 290 548
Constructions		48 687 812	20 600 831	28 086 981	18 742 458	Réserves statutaires ou contractuelles		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		11 706 895	9 844 713	1 862 182	2 036 485	Réserves pour projet de l'entité		
Autres immobilisations corporelles		25 124 702	20 674 709	4 449 994	4 416 921	Autres réserves	18 769 945	18 290 548
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes		1 203 965		1 203 965	11 364 634	dont réserves des activitésSMS sous contrôle	12 283 744	11 906 060
Immobilisations financières (dont à moins d'un an)							-7 443 216	-6 216 484
Participations		122 490	100 000	22 490	22 490	dont réserves des activitésSMS sous contrôle	-5 103 582	-3 830 585
Créances rattachées à des participations				0	0	Excédent ou déficit de l'exercice	-1 067 119	-747 333
Autres titres immobilisés		379 736		379 736	379 556	dont réserves des activitésSMS sous contrôle	-1 258 713	-895 314
Prêts		2 196 278		2 196 278	2 107 179			
Autres immobisations financières		55 335	-	55 335	52 736			
TOTAL (I)		92 286 728	52 414 141	39 872 587	40 823 637	SITUATION NETTE	15 377 020	16 444 141
ACTIF CIRCULANT						FONDS PROPRES CONSOMPTIBLES	3 718 911	6 139 299
Stocks et en-cours				131 246	112 339	Subventions d'investissement	2 727 537	2 584 880
Créances						Provisions réglementées	991 375	3 554 419
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	4 160 670	14 066	4 146 604	3 955 138	TOTAL (I)	19 095 932	22 583 440
	Autres créances			2 502 841	3 329 420	FONDS REPORTES ET DEDIES		
Charges constatées d'avance			34 858	65 489	Sur subventions de fonctionnement			
					Fonds dédiés	3 073 330	920 044	
					TOTAL (III)	3 073 330	920 044	
Valeurs mobilières de placement			2 047 993	2 216 590	PROVISIONS			
Instruments Instruments de trésorerie					Provisions pour risques	1 462 092	1 464 872	
Disponibilités			38 273 357	21 801 988	Provisions pour charges	1 335 818	1 563 356	
					TOTAL (IV)	2 797 910	3 028 228	
TOTAL (II)		0		47 136 899	31 480 964	DETTES		
						Emprunts obligataires et assimilés		
						Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	54 585 799	37 953 629
						Emprunts et dettes financières diverses		
						Instruments financiers à terme		
						Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 605 749	1 580 013
						Dettes des legs ou donations		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)			0	0		Dettes fiscales et sociales	5 056 819	4 377 578
Primes de remboursement des emprunts (IV)			0	0		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	231 633	1 213 700
Ecarts de conversion actif (V)			0	0		Autres dettes	521 148	471 677
						Produits constatés d'avance	41 166	176 293
						TOTAL (V)	62 042 314	45 772 889
						Ecarts de conversion passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I à V)		92 286 728	52 414 141	87 009 486	72 304 601	TOTAL GENERAL (I à VI)	87 009 486	72 304 601

COMPTE DE RESULTAT - Exercice clos le 31/12/25

	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	25 308	
Ventes de biens et services	4 188 291	4 251 725
- Ventes de biens	1 369 307	1 180 723
. dont ventes de dons en nature		
- Ventes de prestations de service	2 818 983	3 071 002
. dont parrainages		
Produits de tiers financeurs	39 200 281	37 297 232
- Concours publics et subventions d'exploitation	39 164 537	37 297 232
- Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
- Ressources liées à la générosité du public	35 745	-
. Dons manuels	35 745	
. Mécénats		
. Legs, donations et assurances-vie		
- Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	495 443	377 217
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	24 448	
Utilisation des fonds dédiés	739 259	200 373
Autres produits	5 424 824	4 802 481
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	50 097 854	46 929 029
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achat de marchandises	1 177	160 773
Variation de stocks	- 3 406	- 27 598
Achat de matières premières et autres approvisionnements	452 380	129 879
Autres achats et charges externes	12 159 951	12 493 712
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	2 633 720	2 496 265
Salaires	23 278 605	22 226 047
Cotisations sociales	8 058 994	7 549 247
Autres charges de personnel	14 284	412 173
Dotation aux amortissements et aux dépréciations	3 017 907	2 571 057
Dotations aux provisions	246 761	298 354
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	1 397	
Report en fonds dédiés	329 500	
Autres charges	545 023	39 060
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	50 736 295	48 348 970
1-RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 638 441	- 1 419 942
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	105 859	122 218
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	105 859	122 218

CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	512 209	171 545
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (IV)	512 209	171 545

2-RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-	406 350	-	49 327
--	----------	----------------	----------	---------------

3-RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I - II + III - IV)	-	1 044 791	-	1 469 269
---	----------	------------------	----------	------------------

PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	-	1 046 886
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	22 328	324 951

4-RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-	22 328	721 936
---	----------	---------------	----------------

Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	50 203 713	48 098 133
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	51 270 832	48 845 466

EXCEDENT OU DEFICIT	-	1 067 119	-	747 333
----------------------------	----------	------------------	----------	----------------

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	-	-
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL	-	-



COMPTES ANNUELS 2025
ADAPEI des Hautes Pyrénées

ANNEXE



L'A.D.A.P.E.I. des Hautes-Pyrénées, « Accompagner les Différences vers l'Autonomie par la Participation l'Egalité et l'Inclusion » est une Association à but non lucratif, fondée conformément aux dispositions de la loi du 1er Juillet 1901 et déclarée à la Préfecture sous le n° 0651000347.

En dehors de son objet statutaire principal consistant à apporter un soutien moral et matériel aux familles confrontées à la situation de handicap de leurs enfants, il lui a été confié, par les pouvoirs publics, une mission de gestion d'un véritable service public. A ce titre, l'Association a une position de gestionnaire d'établissements et de services accueillant des personnes en situation de handicap de tous horizons.

Cet aspect gestionnaire de l'Association prend toute sa dimension dans le cadre de la gestion segmentée et la réalisation de diverses opérations se concrétisant sur plusieurs plans :

- La gestion de l'Association elle-même (gestion libre).
- Le «secteur social et médico-social» (gestion contrôlée)
- Le «secteur économique» production des Etablissements et Services d'Aide par le Travail (gestion propre)
- Le «secteur annexe» avec Cap Emploi (gestion contrôlée)

Pour son activité sociale et médico-sociale, l'ADAPEI des Hautes Pyrénées est organisée en pôles et territoires :



Les principales autorités de tarification de la gestion contrôlée sont l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental des Hautes Pyrénées.

1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE



I-REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1.1 Règles générales

Les comptes annuels au 31 décembre 2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, du règlement ANC n°2023-03 du 7 juillet 2023 modifiant divers règlements de l'ANC en coordination avec le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ainsi qu'au règlement ANC 2019-04 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les Comptes Annuels de l'exercice 2025 ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions de la réglementation comptable et les prescriptions de l'instruction M22 Bis applicables aux établissements privés du secteur social et médico-social, et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction des durées de vie d'utilisation probable du bien :

- | | |
|--|-------------|
| . Logiciel et matériel informatique : | 1 à 5 ans |
| . Construction : | 15 à 30 ans |
| . Agencements Aménagements : | 10 ans |
| . Matériel outillage et de transport : | 1 à 7 ans |
| . Matériel, Mobilier de Bureau : | 5 à 10 ans. |

1.1.2 Méthode d'évaluation

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

1.1.3 Changement de méthode comptable

Le règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et le règlement n°2023-03 du 7 juillet 2023 modifiant divers règlements de l'ANC en coordination avec le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025. En conséquence, les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été établis selon les dispositions de ces règlements. Il convient de noter que cette mise à jour réglementaire constitue une modification obligatoire des règles de présentation et d'évaluation des états financiers, sans qu'il s'agisse d'un



changement volontaire de méthode comptable, tel que défini par l'article 122-2 du PCG. Sur l'exercice, ce changement de méthode obligatoire n'a pas eu d'impact significatifs sur le résultat ni sur la situation nette de l'association.

Les principaux comptes concernés sont les suivants :

Jusqu'en 2024		A partir de 2025		Impact 2025
142	Provision réglementée	1921	Fonds dédiés à l'investissement	2 214 852
67	Charges exceptionnelles	6588	Charges diverses de gestion courante	487 549
77	Produits exceptionnels	758	Produits divers de gestion courante	705 454
		747	Quotes-parts de subvention virées au résultat	129 287
787	Reprises de prov pour renvllment des immob°	78921	Reprises de fonds dédiés	348 193

II - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

- Le résultat annuel et la trésorerie de l'association sont largement impactés par le rejet par le département des Hautes-Pyrénées de 769 055€ de dépenses de 2023, qu'il a répercutées à la baisse sur les prix de journée 2025.
- Une procédure contentieuse a été introduite en 2025 à l'encontre du département des Hautes-Pyrénées auprès du TITSS de Bordeaux portant sur la tarification 2024. Une médiation a été acceptée par les deux parties en 2026 mais a été infructueuse ; à la date de rédaction du présent rapport, la procédure contentieuse est donc relancée.
- Un contrat a été signé avec l'ARS Occitanie au titre du Fonds d'intervention régional portant sur une aide en trésorerie non remboursable. La somme de 1 000 000€ a été perçue à ce titre en décembre 2025, affectée pour 900 000€ à des produits à recevoir relatifs au financement des primes Ségur pour l'heure non financées. 100 000€ ont été provisionnés pour la réalisation d'un audit financier et organisationnel convenu avec l'ARS ; il a été réalisé en mars et avril 2026 et ses conclusions remises à l'ARS.
- L'association a opté pour un apurement de produits à recevoir constatés dans les comptes et devenus irrécouvrables, correspondant principalement à des régularisations de financement suite à la revalorisation de la valeur du point en 2022 ; ils représentent un total de 478 000€ qui impacte à la baisse le résultat annuel.
- La réhabilitation-extension des locaux de l'EAM L'Edelweiss a été achevée en février 2025 et mise en service. Elle impacte à la hausse les produits de la tarification de l'établissement, ainsi que ses dotations aux amortissements et charges financières.



A) ACTIF

2.1.1 Investissements significatifs

Au cours de l'exercice, les principales évolutions des immobilisations sont décrites dans les « faits majeurs » ci-avant.

2.1.2 Immobilisations en cours, avances et acomptes

Le total des immobilisations en cours au 31/12/2025 s'élève à 1 203 965€, portant sur des opérations immobilières en cours.

2.1.3 Les stocks

Les stocks sont évalués chaque fin d'exercice selon la méthode F.I.F.O (premier entré, premier sorti). L'inventaire de ces stocks concerne uniquement l'E.S.A.T Production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre teinte énoncée.

2.1.4 Les valeurs mobilières de placements

A chaque fin d'exercice comptable, il est procédé à une réévaluation à date de la valeur actualisée de l'ensemble des placements afin de constater et comptabiliser les plus ou moins-values.

2.1.5 Disponibilités

La trésorerie est ventilée par établissement. Chacun d'entre eux dispose de comptes bancaires distincts. Les en-cours auprès de chaque banque font l'objet d'une convention d'unicité de comptes.

B) PASSIF

2.2.1 Fonds propres

Les comptes de réserve ont été mouvementés conformément aux délibérations du Conseil d'Administration du 17/04/2025 et aux Comptes Administratifs arrêtés par les financeurs (A.R.S et C.D)

2.2.2 Provision pour risques

Les provisions pour risques au 31/12/2025 s'élèvent à 1 462 092€, et correspondent à des risques prudhommaux et à notre activité maraichère au travers de la SCEA Handibio65 (20 000€ dotés sur 2025 pour une provision s'élevant au 31/12/2025 à 1426 092€ destinée à couvrir les pertes sur la SCEA Handibio65).

2.2.3 Provision pour charges

Elle se répartit entre :

- La provision pour indemnités fin de carrière : 1 110 316 € ; la variation de l'exercice 2025 est directement comptabilisée au compte de résultat de chaque établissement. L'évaluation de cette provision est basée sur les indemnités prévisionnelles à payer pour les départs sur les 5 exercices suivants, salarié par salarié.



- Une provision pour grosses réparation : 100 741 € (non mouvementée).
- Une provision pour rémunération des Travailleurs Handicapés : 124 761 € (non mouvementée).

III – DIVERS

- Aucun administrateur de l'A.D.A.P.E.I des Hautes Pyrénées ne perçoit de rémunération.
 - Conformément à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif, les rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants salariés et bénévoles ne sont pas communiquées car cette information reviendrait à identifier indirectement la situation de ces membres.

- Honoraires des commissaires aux comptes

Conformément aux dispositions de l'article R.233-14,17° du code de commerce, issues du décret n°2008-1487 du 30 décembre 2008, le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat consolidé de l'exercice 2025, et facturés au titre du contrôle légal des comptes consolidés s'élèvent à 31 920€, frais de déplacement inclus.

	Montant
Honoraires TTC facturés au titre du contrôle légal des comptes	29 400
Honoraires TTC facturés au titre des services autres que la certification des comptes (SACC)	0
TOTAL	29 400

IV - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement ayant un impact financier significatif n'est à relever en tant qu'évènement postérieur à la clôture à la date de validation de cette annexe.



2. BILAN



Tableau des immobilisations

ADAPEI des HP : mouvements immobilisations consolidés

Numéro de compte	Libellé	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions	Dont Virements poste à poste		Valeur brute fin d'exercice
					Entrées	Sorties	
201	Frais d'établissement	1 525					1 525
203	Frais d'études	28 107					28 107
205	Concessions, brevets	1 259 687	1 600				1 261 287
208	Autres Immo Incorporelles Logiciels	225 386					225 386
211	Terrains	1 159 359					1 159 359
212	Agencement aménagements terrains	131 021	2 830				133 851
213	Construction sur sol propre	35 366 232	11 051 542		11 043 933		46 417 774
214	Construction sur sol autrui	2 250 301	19 736				2 270 037
215	Inst. Tech. Matériel et Out.	9 920 625	264 169	63 144			10 121 650
21534	Inst. Spécifique sur sol d'autrui	51 097					51 097
21538	Inst. techniques sur sol d'autrui	22 572					22 572
2154	Matériels	1 482 673	27 915	7 082			1 503 506
2155	Outillage	8 072					8 072
2181	Inst. Générales Agencements	20 032 063	445 261	34 790	102 508		20 442 534
2182	Matériels de Transport	1 899 952	77 399	118 525			1 858 825
2183	Matériel de bureau informatique	896 831	17 779	353			914 257
2184	Mobilier	1 652 231	231 143	4 154			1 879 220
2185	Cheptel	610					610
2186	Emballages récupérables	226					226
2188	Autres immobilisations corporelles	29 032					29 032
	Immobilisations en cours	11 364 634	1 046 753	11 207 421		11 146 441	1 203 965
	TOTAL	87 782 233	13 186 127	11 435 470	11 146 441	11 146 441	89 532 890



Tableau des amortissements

ADAPEI des HP : Amortissements consolidés

Libellés	Valeur brute début d'exercice	Dotations	Reprises / Sorties	Virements poste à poste	Valeur brute fin exercice
Frais d'établissement	1 524,50				1 525
Frais d'études	21 370,51	1 360			22 731
Concessions, brevets	874 696,10	83 711			958 407
Immo Incorporelles Concessions	-				0
Autres Immo Incorporelles Logiciels	155 399,86	1 280			156 679
Agencements de Terrains	50 914,05	3 633			54 547
Terrains nus	-				0
Construction sur sol propre	17 928 175,39	1 593 205			19 521 380
Construction sur sol autrui	954 678,51	124 772			1 079 451
Inst. Tech. Matériel et Out.	7 969 495,54	436 756	59 625		8 346 626
Inst. Spécifique sur sol d'autrui	20 876,02	4 812			25 688
Matériels indust/Location	1 434 046,14	37 567	7 082		1 464 531
Outillage	7 868,35				7 868
Inst. Générales Agencements	16 252 708,66	535 692	34 585		16 753 815
Matériels de Transport	1 731 670,22	69 351	118 525		1 682 496
Matériel de bureau informatique	824 776,57	24 336	353		848 760
Mobilier	1 272 955,44	91 849	4 154		1 360 650
Cheptel	609,80	0			610
Autres immobilisations corporelles	18 564,84	9 585			28 150
Emballages récupérables	225,63	0			226
TOTAL	49 520 541	3 017 907	224 325	0	52 314 121
dont amortissement exploitation	3 015 579				
dont amortissement exceptionnel	2 328				



Etat des créances

ADAPEI des HP : liquidité des créances

CREANCES		Montant Brut	Degré de liquidité actif	
			à 1 an au plus	à plus d'1 an
ACTIF IMMOBILISE				
ACTIF CIRCULANT	Clients	4 146 604	4 146 604	
	Produits à recevoir	1 507 061	1 507 061	
	Autres Créances	995 780	795 780	200 000
TOTAL		6 649 445	6 449 445	200 000



Fonds Propres et Réserves

ADAPEI des HP : Fonds propres et Réserves consolidés

	Montant début exercice	Affectation résultat	Augmentation exercice	Diminution sur l'exercice	Montant fin exercice
Fonds propres sans droits de reprise	5 117 410				5 117 410
Fonds propres avec droits de reprise	-				-
Ecart de réévaluation	-				-
Réserves	18 290 548	101 713	541 188	163 504	18 769 945
<i>dont activité sociale et médico-sociale</i>	11 906 060		541 188	163 504	12 283 744
Report à nouveau	- 6 216 484	- 849 048	1 628 466	2 006 149	- 7 443 215
<i>dont activité sociale et médico-sociale</i>	- 3 830 585	- 895 314	1 628 466	2 006 149	- 5 103 582
Résultat de l'exercice	- 747 335	747 335	- 1 067 119		- 1 067 119
<i>dont activité sociale et médico-sociale</i>	- 895 314	895 314	- 1 258 713		- 1 258 713
Dotations consommables	-				-
Subventions d'investissement	2 584 879		271 945	129 287	2 727 536
Provisions réglementées	3 554 419			2 563 044	991 375
TOTAL	22 583 437	-	1 374 480	4 861 985	19 095 932



Fonds dédiés

Compte	FONDS DEDIES	Solde au 01/01/2025	Augmentations au cours de l'exercice	Virement de compte à compte	Reprises au cours de l'exercice	Solde au 31/12/25
194000	Fonds dédiés d'exploitation	920 044	329 500		391 066	858 478
192100	Fonds dédiés d'investissement	0		2 436 667	221 815	2 214 852
	TOTAL	920 044	329 500	2 436 667	612 881	3 073 330

En application du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, les provisions réglementées pour renouvellements des immobilisations (compte 142) ont été reclassées en fonds dédiés d'investissement (compte 1921).

Ils s'élèvent à 2 214 852€ en fin d'exercice correspondant à des financements reçus pour des investissements en cours d'amortissements ou à venir. Aucun nouveau financement n'a été perçu en cours d'exercice.

Les fonds dédiés d'exploitation (compte 194), dont le montant était de 920 044 € en début d'exercice, ont fait l'objet d'une diminution de 391 066€ dans le cadre du sous-financement partiel de quatre établissements (EAM Azereix, MAS les Cimes, MAS Le bosquet, ESAT Social).

Par ailleurs 329 500€ de crédits non reconductibles ARS perçus en cours d'exercice n'étaient pas consommés au 31 décembre ; ils ont été portés en fonds dédiés d'exploitation dans l'attente de leur utilisation en 2026 et années suivantes.

Le compte Fonds dédiés d'exploitation affiche un montant de 858 478€ en fin d'exercice.



Tableau des subventions d'investissements et leurs amortissements

ADAPEI des HP : Subventions d'investissement consolidées					
SUBVENTIONS NETTES	Subventions nettes au début de l'exercice	Augmentations au cours de l'exercice	Virement de compte à compte	Quote-part des subventions virée au résultat de l'exercice	Solde à la fin de l'exercice
Autres subventions	2 570 063	266 050		123 370	2 712 743
Subvention via taxe apprentissage	14 816	5 894		5 917	14 793
TOTAL	2 584 879	271 945	0	129 287	2 727 536
Dont affectations et reprises					
D'exploitation		0		129 287	
Financières		0		0	
Exceptionnelles		0		0	

La reprise des subventions d'investissements s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de la valeur des immobilisations acquises ou créées au moyen desdites subventions.

Les quotes-parts des subventions virées au résultat de l'exercice 2025 sont enregistrées en compte 747 en application du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022.



Tableau du détail du report à nouveau

Compte	Etablissement	ASSOC	CAPEMP	DAR	ESATP	ESATS	FAMA	FAMB	FHLN	IMET	MASL	MASM	SAMS	SAVX	SESS	UEEA	UEMT	Total général
GESTION PROPRE:																		
R.A.N Excédent 2011					-53 016													-53 016
R.A.N Excédent 2012					-57 391													-57 391
R.A.N Excédent 2016					-110 217													-110 217
R.A.N Excédent 2017					-165 736													-165 736
R.A.N Excédent 2018					-158 200													-158 200
R.A.N Excédent 2020					-57 082													-57 082
R.A.N Excédent 2021					-287 167													-287 167
R.A.N Excédent 2024					-400 629													-400 629
R.A.N. (solde déb) gestion propre	1 887 249																	1 887 249
R.A.N Déficitaire 2010					40 748													40 748
R.A.N Déficitaire 2013					26 081													26 081
R.A.N Déficitaire 2014					100 533													100 533
R.A.N Déficitaire 2015					78 947													78 947
R.A.N Déficitaire 2019					91 994													91 994
R.A.N Déficitaire 2022					32 186													32 186
R.A.N Déficitaire 2023					52 082													52 082
R.A.N Déficitaire 2004					180 575													180 575
R.A.N Déficitaire 2005					351 519													351 519
R.A.N Déficitaire 2006					275 798													275 798
R.A.N Déficitaire 2007					306 510													306 510
R.A.N Déficitaire 2008					171 774													171 774
R.A.N Déficitaire 2009					33074,59													33074,59
GESTION CONTROLEE																		
R.A.N. excédent 2005										-7 306								-7 306
R.A.N. excédent 2006					-477 669													-477 669
R.A.N. Excédent 2008					-140 930													-140 930
R.A.N. Excédent 2013						-81 481												-81 481
R.A.N. Excédent 2014						-50 000	-24 891						-42 952					-117 843
R.A.N. Excédent 2015						-149 879	-202 579						-43 187					-395 645
R.A.N. Excédent 2016					-2 188	-15 959	-33 986	-54 080					-9 329	-10 642				-126 183
R.A.N. Excédent 2017						-108 364	-31 660						-7 716	-17 036				-164 776
R.A.N. Excédent 2018						-155 161	-26 964	-121 067					-11 545	-1 701				-316 439
R.A.N. Excédent 2019						-229 297	-300 000	-56 913					-8 060					-594 269
R.A.N. Excédent 2020						-168 544	-373 066						-9 153	-33 152				-583 915
R.A.N. Excédent 2021						-191 661							-3 693					-195 354
R.A.N. Excédent 2022						-15 602			-447 381				-2 958		-105 441	-14 366	-1 711	-587 460
R.A.N. Excédent 2023						-74 663							-154 348	-34 956		-83 461		-347 428
R.A.N. Excédent 2024		-12 058	-143 338		-138 821	-202 149		-113 804				-406 383	-77 274			-2 643		-1 096 469
R.A.N. Déficitaire 2005					650 786													650 786
R.A.N. Déficitaire 2007					286 839													286 839
R.A.N. Déficitaire 2009					96 190													96 190
R.A.N. Déficitaire 2010					85 320													85 320
R.A.N. Déficitaire 2014									18 562									18 562
R.A.N. Déficitaire 2015					6 134													6 134
R.A.N. Déficitaire 2017								3 376										3 376
R.A.N. Déficitaire 2018										10 000					128 106			138 106
R.A.N. Déficitaire 2019														702	15 076			15 778
R.A.N. Déficitaire 2020								102 075										102 075
R.A.N. Déficitaire 2021							24 517	746 107				0	6 838		4 589			782 052
R.A.N. Déficitaire 2022					498 327		437 130	700 521				547 213	3 763					2 186 954
R.A.N. Déficitaire 2023					22 832		259 187	492 076				343 439						1 117 534
R.A.N. Déficitaire 2024							221 245		179 842	202 932				41 798	97 490		15 291	758 598
Dépenses refus par autor.tarif. 2005					32 684					9 324	12 911	8 670						63 589
Dépenses refus par autor.tarif. 2006					122 175					11 601	19 591	15 046						168 413
Dépenses refus par autor.tarif. 2009										55 537	65 953	56 748						178 238
Dépenses refus par autor.tarif. 2010					68 248					69 083	67 404	59 664						264 399
Dépenses refus par autor.tarif. 2011					34 734					37 304	45 640	45 707			4 539			167 924
Dépenses refus par autor.tarif. 2012					23 774					52 715	26 238	29 765			4 505			136 997
Dépenses refus par autor.tarif. 2014						21 026	60 685	-37 687										44 023
Dépenses refus par autor.tarif. 2015						22 830	59 499	2 634					8 699	15 400				109 061
Dépenses refus par autor.tarif. 2016						38 990	83 664	118 979					9 843	11 891				263 367
Dépenses refus par autor.tarif. 2017						39 723	82 458	55 534					10 116	12 360				200 192
Dépenses refus par autor.tarif. 2018						44 241	121 418	114 027					3 413	4 147				287 246
Dépenses refus par autor.tarif. 2019						41 068	136 994	108 634					2 984	3 721				293 400
Dépenses refusées 2020						24 648	25 410	72 500					1 665	5 539				129 763
Dépenses refusées Autor.Tarif. 2021						32 297	46 734	106 731					1 493	4 370				191 626
Dépenses refusées Autor.Tarif. 2022						343 157	405 199	449 807					35 024					1 233 186
Dépenses pour congés payés					-17 139					99 982	149 421	123 008						355 273
Excéd financt mes.exploit n.recondu										-32 868					34 616			1 748
TOTAL	1 887 249	-12 058	-143 338	452 384	1 151 297	-834 780	970 995	2 689 450	56 395	590 090	822 876	-279 725	-4 212	183 480	-100 470	13 580	7 443 216	



Tableau des provisions

Compte	NATURE DES PROVISIONS	Montant début exercice	Augmentation dotations de l'exercice	Virement de compte à compte + - (*)	Diminution reprises de l'exercice	Montant fin exercice
	<u>Provisions pour risques et charges</u>					
151100	Provisions pour litiges	58 780	36 000		58 780	36 000
151800	Autres provisions pour risques	1 406 092	20 000			1 426 092
1531 > /1521	Provisions indemnités fin de carrière	1 335 853	211 303		436 841	1 110 316
1572/1525	Provisions pour grosses réparations	100 741				100 741
1582 > 15271	Provisions pour rémunérations pers. Handi.	124 761				124 761
158000	Autres provisions pour charges	2 000			2 000	0
	<u>Provisions réglementées :</u>					
141000	Provisions regl. Destinées à renforcer le BFR	903 933				903 933
142000	Provisions réglementées	2 563 044		-2 214 851	348 193	0
145000	Amortissements Dérogatoires	-325 748				-325 748
148600	Provisions réglementées plus value net actif	396 686				396 686
148610	Provisions réglementées plus value net actif im	16 503				16 503
	TOTAL	6 582 646	267 303	-2 214 851	845 814	3 789 285
	Dont exploitation		267 303		845 814	
	Dont financier		0		0	
	Dont exceptionnel		0		0	



Etat des échéances des dettes financières

Etablissements	Organisme Prêteur	Années	Durée	Taux	Montant en K€	Destination	Capital restant dû au 31.12.2024	Nouveaux emprunts 2025	Rembours. du Capital de l'année 2025	Capital restant dû au 31.12.2025	Rembours. du Capital de l'année 2026
E.A.N.M. "LAS NEOUS"	C.C.C.C.	11	15	3,53	1 350	Construction Foyer	141 348		112 580	28 768	28 769
	STE GENERALE	00	20	3,40	419	Réhabilitation 2me étage Oursbelille		172 944		172 944	66 229
							141 348	172 944	112 580	201 712	94 998
M.A.S. "LES CIMES"	C.C.	17	19	135	1 600	Réhabilitation MAS	1 118 191		80 926	1 037 265	82 024
	C.C.	17	20	158	1 400	Réhabilitation MAS	1 074 106		65 193	1 008 913	66 229
							2 192 297	0	146 119	2 046 178	148 253
E.A.M. "L'EDELWEISS"	La Banque Postale	23	27	4,22	7 200	Réhabilitation EAM	6 953 146	246 854	137 810	7 062 190	171 886
	C.C.	00	7	3,49	400	Réhabilitation EAM		400 000	26 060	373 940	53 697
							6 953 146	646 854	163 869	7 436 131	225 584
M.A.S. "LE BOSQUET"	STE GENERALE	17	20	140	1 900	Réhabilitation MAS	1 717 911		132 996	1 584 915	132 996
	C.C.	18	19	135	1 400	Construction Nvelle MAS	978 417		70 810	907 607	71 771
							2 696 328	0	203 806	2 492 522	204 767
ESAT. "3 Soleils"	C.M	23	10	170	445	Tunnel de lavage atelier Blanchisserie	382 972		42 238	340 734	42 962
	C.M	23	10	170	108	Chaudière atelier Blanchisserie	92 946		10 251	82 695	10 427
	C.C.	24	15	4,04	900	Légumerie	880 000		60 000	820 000	60 000
							1 355 918	0	112 489	1 243 429	113 389
ASSOCIATION	C.C.	21	15	0,59	650	Villas Mélièze	510 891		43 718	467 173	43 976
	C.C.	22	15	3,10	500	Restaurant	443 639		28 373	415 266	29 264
	C.M.	22	15	0,70	200	Hôtel	186 141		5 106	181 035	5 142
	C.M.	22	15	0,55	231	Hôtel	169 101		22 925	146 176	23 052
	C.M.	22	15	0,55	400	Villa verte	292 184		39 612	252 572	39 830
	C.M.	22	15	0,70	240	Villa verte	234 505		1 988	232 517	2 001
	C.R.C.A.	23	20	5,19	685	Maison vacances	666 284		21 142	645 142	22 266
							2 502 745	0	162 863	2 339 881	165 532
TOTAL GENERAL							15 841 781	819 798	901 727	15 759 853	952 522

Engagements hors bilan

- Présence d'un nantissement de compte-titres pour un montant de 1 190 000€ et d'un nantissement de compte-titres pour un montant de 22 005,75 € pour l'emprunt contracté auprès du Crédit Coopératif pour un montant de 1 600 000€ pour la réhabilitation de la MAS Les Cimes.
- Présence d'un nantissement de compte-titres pour un montant de 360 000€ pour l'emprunt contracté auprès du Crédit Coopératif pour un montant de 650 000 € pour les travaux des Villas de Mélièze.
- Présence d'une caution pour un montant de 328 000€ de CEGC pour l'emprunt contracté auprès du Crédit Coopératif pour un montant de 900 000€ pour la légumerie.
- Présence d'une caution pour un montant de 373 940,47 € de FGMOSS pour l'emprunt contracté auprès du Crédit Coopératif pour un montant de 400 000€ pour la réhabilitation de l'EAM L'Edelweiss.
- Présence d'une caution apportée par le département des Hautes-Pyrénées pour l'emprunt contracté auprès de la Société Générale pour un montant de 419 000€ pour la réhabilitation du 2ème étage du foyer de vie La Montjoie.



- Présence d'une hypothèque conventionnelle pour l'emprunt contracté auprès du Crédit Coopératif Pyrénées-Gascogne pour un montant de 685 000€ pour la maison de vacances.
- Présence d'une hypothèque conventionnelle commerciale pour un montant de 3 538 095€ et d'une caution simple pour un montant de 3 538 095€ pour l'emprunt contracté auprès de la Banque Postale pour un montant de 7 200 000€ pour la réhabilitation de l'EAM l'Edelweiss.



Tableau de l'état des dettes

ADAPEI des HP : dettes consolidés

DETTEs	Montant brut	Degré d'exigibilité		
		1 An au plus	1 An à 5 ans	à plus de 5 ans
Fournisseurs	1 837 383	1 837 383		
Organismes Sociaux	4 473 081	4 473 081		
Organismes Fiscaux	585 738	585 738		
Autres dettes de fonctionnement	504 659	504 659		
Charges à payer	23 664	23 664		
TOTAL	7 424 526	7 424 526		



3. COMPTE DE RESULTAT



Le compte de résultat fait apparaître un résultat comptable consolidé 2025 déficitaire de 1 067 119 € contre un déficit de 747 335 € en 2024, soit une dégradation de 320K€.

Le résultat de gestion courante est de -638 442 € en 2025 (-1 419 942€ en 2024).

Son amélioration rend compte des effets de la modification du règlement comptable, avec un reclassement de la majorité des anciens produits et charges exceptionnels en résultat d'exploitation.

Il est impacté par le rejet de charges de 2023 par le Département des Hautes-Pyrénées pour un montant total de 769 055€, portant sur les deux EAM, l'EANM et le SAMSAH ; les charges rejetées ont été déduites du calcul du prix de journée 2025, elles réduisent d'autant les produits d'exploitation.

Les charges d'exploitation progressent globalement de 2 387K€ ; les éléments les plus significatifs sont les suivants :

- Hausse de la masse salariale chargée de 1 300K€ ; outre son évolution naturelle, elle est impactée par la poursuite du report des remplacements de l'intérim vers des CDD d'une part et par l'effet en année pleine de plusieurs postes partiellement vacants en 2024 d'autre part ;
- Baisse des services extérieurs de 303K€ dont 420K€ pour les charges d'intérim, diminution atténuée toutefois par une augmentation exceptionnelle des cotisations d'assurance ;
- Hausse des dotations aux provisions pour risques et charges de 278K€, comportant 329K€ d'engagements à réaliser sur fonds dédiés d'exploitation (CNR non consommés dans l'année).
- Très forte hausse des autres charges (507K€) : la plupart des opérations comptabilisées l'étaient jusqu'alors en charges exceptionnelles. Par ailleurs l'association a fait le choix de passer en perte des produits à recevoir constatés dans les années passées et devenus irrécouvrables auprès de nos financeurs ; cela représente un total de 478K€.

Les produits d'exploitation augmentent quant à eux de 3 169K€. Cette évolution s'explique principalement par les éléments suivants :

- Produits de la tarification et dotations : hausse globale de 1 903K€ s'expliquant par la diminution des charges rejetées par le CD65 entre 2024 et 2025 impactant à la hausse les produits de la tarification des établissements concernés (+464K€), la revalorisation du prix de journée de l'EAM L'Edelweiss en lien avec les surcoûts validés de ses nouveaux bâtiments, l'obtention de crédits non reconductibles (568K€) et un niveau d'activité élevé sur l'ensemble des établissements.
- Les reprises sur provisions retraite ont augmenté de 226K€ par rapport à 2024 en lien avec les départs de salariés constatés dans l'année ;
- Les reprises sur fonds dédiés d'exploitation ont augmenté de 191K€ pour pallier le sous-financement de certains établissements.
- En application du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, l'ensemble des produits exceptionnels ont été reclassés dans le résultat d'exploitation dont notamment 129K€ de quotes-parts de subventions virées au résultat, 348K€



d'utilisation de fonds dédiés à l'investissement (auparavant reprise des provisions pour renouvellement des immobilisations) et 355K€ de produits divers de gestion courante (auparavant produits exceptionnels divers). En fait il ne s'agit pas d'un reclassement à proprement parler

Le résultat de la gestion financière présente un déficit de 406 350€, en forte dégradation compte-tenu de la hausse des intérêts financiers pour deux raisons principales :

- L'entrée en amortissement du prêt de 7.2M€ souscrit par l'EAM d'Azereix pour la réhabilitation et l'extension de ses bâtiments.
- Une situation de trésorerie qui a nécessité un recours accru aux lignes de court terme.

En application du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, l'ensemble des produits exceptionnels ainsi que la majorité des charges exceptionnelles ont été reclassés dans le résultat d'exploitation. Le résultat exceptionnel ne porte que sur peu d'opérations et devient négatif de 22K€ (+722K€ en 2024). Il correspond à des dotations d'amortissement exceptionnelles et à une dotation de provision pour risque.



Tableau de ventilation et rapprochement du résultat

ADAPEI des HP : ventilation et rapprochement résultat par établissement

Etablissements	Résultat au compte de résultat	Affectation résultat N-2 et reprise réserves	Résultat aux Comptes Administratifs
ASSOC	-172 229	0	-172 229
CAPEMP	24 474	0	24 474
DAR	-16 613	0	-16 613
ESATP	363 822	0	363 822
ESATS	100 730	0	100 730
FAMA	-162 718	0	-162 718
FAMB	-622 689	0	-622 689
FHLN	-253 308	0	-253 308
IMET	334 416	0	334 416
MASL	-363 280	0	-363 280
MASM	-230 984	0	-230 984
SAMS	42 497	0	42 497
SAVX	-24 781	0	-24 781
SESS	-8 314	0	-8 314
UEEA	-66 354	83 461	17 107
UEMT	-11 787	0	-11 787
TOTAL	-1 067 119	83 461	-983 658



Ventilation des produits et charges par catégorie d'activités et par financeur

GROUPE	LIBELLES	DEPARTEMENT	ARS	CAP EMPLOI	TOTAL GESTION CONTROLEE	E.S.A.T. COMMERCIAL	ASSOC.	TOTAL GENERAL	SIEGE SOCIAL
Gr I	PRODUITS DE LA TARIFICATION & ASSIMILES	16 719 199	21 626 691	995 423	39 341 313	0	0	39 341 313	0
Gr II	AUT. PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	638 005	1 346 772	2 923	1 987 699	9 411 776	296 013	11 695 489	1 476 760
Gr III	PRODUITS FINANCIERS & AUTRES PRODUITS	190 572	970 991	2 000	1 163 564	41 203	108 678	1 313 445	27 116
	TOTAL DES PRODUITS	17 547 776	23 944 454	1 000 346	42 492 576	9 452 979	404 692	52 350 247	1 503 876
Gr I	DEPENSES D'EXPLOITATION COURANTE	2 839 217	4 075 199	32 859	6 947 275	1 843 221	79 861	8 870 357	107 336
Gr II	DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL	12 705 222	16 422 383	781 018	29 908 623	6 139 571	94 478	36 142 672	1 056 140
Gr III	DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE	2 935 298	3 307 052	125 797	6 368 147	1 057 497	382 581	7 808 225	340 251
	TOTAL DES CHARGES	18 479 737	23 804 634	939 674	43 224 044	9 040 290	556 920	52 821 255	1 503 726
	Résultat comptable avant Provision	-931 961	139 820	60 672	-731 469	412 690	-152 229	-471 008	150
	- 68 Dotations aux provisions	89 039	402 006	36 198	527 244	48 867	20 000	596 111	150
	RESULTAT COMPTABLE	-1 021 000	-262 186	24 474	-1 258 713	363 822	-172 229	-1 067 119	0
	Dont Variation pour Congés Payés	-12 794	19 396	76	6 679	3 750	0	10 429	2 207
	REPRISE RESULTAT ANTERIEUR	0	83 461	0	83 461	0	0	83 461	0
	RESULTAT ADMINISTRATIF	-1 021 000	-178 725	24 474	-1 175 252	363 822	-172 229	-983 658	0



Tableau des produits et charges constatés d'avance

ADAPEI des HP : Charges et Produits Constatés d'avances Consolidés

Produits constatés d'avance	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation	41 166	174 218	399 076	342 573
Produits financiers				
Produits exceptionnels				
TOTAL	41 166	174 218	399 076	342 573

Charges constatées d'avance	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
Charges d'exploitation	34 858	63 414	86 971	48 454
Charges financières				
Charges exceptionnelles				
TOTAL	34 858	63 414	86 971	48 454



Tableau des charges exceptionnelles

CHARGES		31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Sur opérations de gestion	Charges excep/op.de gestion	0	94 506	122 276	104 542	311 672
	Autres ch.pers.s/exerc.					
	Charges sur ex.antérieurs					
	Dons, libéralités					
Sur opération en capital	Valeur nettes/cession d'immo.	0	10 311			28 279
	Autres charges exceptionnelles					
Dotations aux amortissements et provisions	Dot.amort.except.immobi	2 328	40 134			
	Dot.prov risq et ch.except	20 000	30 000	50 000	50 000	50 577
	Dot.Prov réglementée		150 000	27 821	332 459	8 313
TOTAL		22 328	324 951	200 097	487 001	398 841

Tableau des produits exceptionnels

PRODUITS		31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Sur opérations de gestion	Produits except/op.de gestion	0	518 013	729 901
	Produits sur ex.antérieurs			
Sur opération en capital	Produits sur cession immos	0	10 364	15 965
	Autres produits exceptionnels			
Reprises sur amortissements et provisions	Reprise/amort.except.immobil.			
	Reprise/prov.risq et ch.except.			
	Reprise/prov.Réglementée		518 510	126 136
TOTAL		0	1 046 886	872 002



4. AUTRES ELEMENTS



Liste des filiales et participations

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par l'association	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par l'association
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- SASU La Renaissance Adapei65	20 000	-78 024	100%	20 000	20 000	65 000	0	526 887	-6 109	0
- SCEA HANDIBIO66	102 000	-1 912 331	100%	101 990	1 990	940 000	950 000	113 108	-16 428	0
- Participations détenues entre +10% et 50%										
- <i>néant</i>										



Effectif Consolidé au 31/12/25

Les effectifs mentionnés correspondent au nombre de personnes salariées en CDI et en CDD.

1.1.0 Effectif moyen de l'exercice par catégorie socio-professionnelle

	Ouvriers	Employés	Techniciens	Cadres	Sans statut (stagiaires)	TOTAL
CDI	20	355	168	66	0	609
CDD	2	55	19	2	0	78
TOTAL	22	410	187	68	0	687

1.1.1 Effectif au 31/12 par catégorie socio-professionnelle

		Ouvriers	Employés	Techniciens	Cadres	Sans statut (stagiaires)	TOTAL
CDI	Temps plein	17	326	130	55	0	528
	Temps partiel	1	34	35	13	0	83
	TOTAL	18	360	165	68	0	611
CDD	Temps plein	4	28	14	1	0	47
	Temps partiel	0	4	0	1	0	5
	TOTAL	4	32	14	2	0	52
TOTAL	Temps plein	21	354	144	56	0	575
	Temps partiel	1	38	35	14	0	88
	TOTAL	22	392	179	70	0	663

